

DROIT DU TRAVAIL MARITIME A LA PECHE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS :

Acquérir des connaissances de base sur :

- Actualisation des connaissances (nouveau et rappel en droit du travail maritime)
- Sécurisation des dossiers du point de vue du droit et de l'application des textes
- Réponses à des problématiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

De répondre à ses clients concernant les questions relatives au droit du travail maritime

PUBLIC VISE

Ressources humaines et comptable

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS

Pas de prérequis

DUREE DE LA FORMATION

6 février 2025

9h00-12h30 / 14h00-17h30

7 h00 : la journée

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Présentiel

Théorie : 40%

Pratique : 40%

Questions/échanges : 20%

Support de formation fourni au stagiaire

Connexion Wi-Fi, tableau et paper-board

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Tiphaine LE NADAN

Avocat spécialiste en Droit du travail, de la Sécurité Sociale et de la Protection sociale

MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Liste d'émargement à la demi-journée

Certificat de réalisation

Evaluation de fin de formation

TARIF

1 700 € HT

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Angéline JONCOUR au 02.98.43.00.50

PROGRAMME

- Principales sources du droit du travail et du droit du travail maritime
- Documents professionnels
- Le contrat d'engagement maritime
- Formation et contenu du contrat
 - Le contrat d'engagement à durée indéterminée
 - Le contrat à durée déterminée (CDD) ou au voyage
- La durée du travail
 - Travail effectif et astreintes
 - Dispositions générales
 - Durée du travail à la pêche
 - Heures supplémentaires
 - Répartition et aménagement des horaires
 - Travail à temps partiel et travail intermittent
 - Organisation du travail à bord
 - Repos quotidien
 - Dispositions générales
- Modification des conditions d'emploi du salarié
- Absences pour maladie ou accident
- Risques professionnels
 - L'obligation de sécurité de l'armateur
 - Document unique d'évaluation des risques professionnels
 - Faute inexcusable
- Le salaire
- Les conséquences financières de la rupture du contrat de travail à durée indéterminée
- Documents de fin de contrat

MODALITES D'INSCRIPTION

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter 10 jours avant le début de la formation :

Angéline JONCOUR – Référent formation au 02.98.43.00.50

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation par mail avant le début de la formation. En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.

Délai de rétractation minimum 10 jours avant la formation

CONTACT

Référent administratif de la formation

Angéline JONCOUR

avocats@cabinet-mca.fr – 02.98.43.00.50

Cabinet Mazé-Calvez & Associés - Avocats au barreau de Brest

Les Balises du Port • 415 rue Jurien de la Gravière • 29200 Brest • Tél. : 02 98 43 00 50 • E-mail : avocats@cabinet-mca.fr

Enregistré sous le n° : 53290321629. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (Art. 6352-12 du Code du travail)

Siret 487 553 414 00029

www.cabinet-mca.fr